



Brevet de Technicien Supérieur CGO Comptabilité Gestion des Organisations

LA FORMULE BTS EN ALTERNANCE DE L'IPCEM, UN TRIPLE AVANTAGE

- Obtenir un diplôme bac + 2 reconnu
- Développer son expérience professionnelle
- Être rémunéré(e)

Le principe :

Pendant deux ans, vous occupez un poste d'assistant comptable à raison de **3 semaines en entreprise et 1 semaine de cours par mois**.

Vous préparez votre diplôme, tout en ayant le statut de salarié(e)... et une **rémunération**.

Le BTS, un diplôme bac+2 national

- **Un niveau apprécié** par les milieux professionnels
- **Un diplôme d'Etat reconnu** au niveau européen (120 crédits ECTS).
- La possibilité de **poursuivre vos études** : écoles de commerces, universités, licences professionnelles, Bachelors à l'étranger.

Le domaine de la comptabilité/gestion

- Un secteur qui embauche

- Une diversité d'activités

Les appellations les plus fréquentes sont : assistant comptable, gestionnaire de paie, assistant contrôleur de gestion, assistant en gestion financière et comptable...

Les activités comptables et de gestion concernées :

- l'enregistrement comptable d'opérations,
- l'établissement de fin d'exercice et documents financiers,
- l'examen, le contrôle des comptes et leur validation,
- les activités administratives et comptables de gestion du personnel, liées à l'élaboration de la paie,
- la réalisation des travaux fiscaux
- l'établissement de déclarations auprès des administrations,
- les activités d'analyse de la performance
- la préparation de la prise de décision par la production
- l'archivage, le classement des documents.



L'alternance

- **Une expérience professionnelle** en tant que salarié(e) pendant 2 ans.
- **Une possibilité d'insertion** directe en entreprise en CDI à l'issue de la formation.
- **Une rémunération assurée** pendant la durée de formation.
- **Une formation prise en charge par l'entreprise.**



CONTENU DE LA FORMATION PAR L'IPCEM

La formation est articulée autour de deux pôles :
des compétences générales et des compétences spécialisées

MATIÈRES GÉNÉRALES

- Économie générale
- Économie d'entreprise
- Droit
- Culture générale
- Langue vivante anglais obligatoire

MATIÈRES PROFESSIONNELLES

- Mathématiques appliquées
- Traitement et contrôle des opérations comptables, fiscales et sociales
- Situations de contrôle de gestion et d'analyse financière
- Parcours de professionnalisation

L'APPROCHE IPCEM ALLIE SUIVI INDIVIDUEL ET AUTONOMIE

- Vous êtes dans un **groupe d'étude** de taille réduite.
- Vous bénéficiez d'un **suiti personnalisé** en entreprise, un rendez-vous par semestre.
- Les cours mettent l'accent sur la **compétence professionnelle** aussi bien que sur la **réussite au diplôme**.
- Les cours sont alternés avec des périodes d'**encadrement personnalisé pour répondre aux objectifs de chaque étudiant**.
- Deux fois par an, vous passez un examen blanc pour vous **préparer à l'examen final**.

LA RÉMUNÉRATION

Le statut de salarié(e) vous permet d'avoir une rémunération stable pendant la préparation de votre diplôme.

Selon votre âge et votre diplôme actuel, votre rémunération mensuelle correspondra au minimum à :

POUR LES DIPLÔMÉS DE BACS GÉNÉRAUX :

- Vous avez moins de 21 ans : 55% du Smic
- Vous avez plus de 21 ans : 70% du Smic

POUR LES DIPLÔMÉS D'UN BAC PROFESSIONNEL, D'UN TITRE OU DIPLÔME A FINALITÉ PROFESSIONNELLE DE MÊME NIVEAU :

- Vous avez moins de 21 ans : 65% du Smic
 - Vous avez plus de 21 ans : 80% du Smic
- Selon convention collective

(Pour les alternants de plus de 26 ans, nous consulter)

L'EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

Dès le début de la formation, vous êtes salarié(e) et passez les 3/4 de votre temps en entreprise.

Les entreprises accueillant des jeunes en contrat de professionnalisation bénéficient d'avantages fiscaux. Avec ce type de contrat, elles disposent d'un véritable salarié pendant deux ans et doivent vous aider à acquérir de nouvelles compétences professionnelles.

A l'obtention du diplôme, votre entreprise peut vous proposer une embauche définitive.



POUR INTÉGRER LA FORMATION, VOUS DEVEZ :

- Être titulaire du **baccalauréat ou en terminale au moment de la candidature**.
- Remplir un **dossier d'inscription** (en téléchargement sur www.ipcem.fr) et être sélectionné(e) à la suite d'un **entretien de motivation** individuel.
- **Être recruté(e) par une entreprise**, pour laquelle vous travaillerez en alternance pendant 2 ans.